

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20200220-32

Thiers Dore et Montagne L'INTERCO

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

51

Suppléants ayant voix délibérantes :

1 Conseillers représentés :

4

т.

Total votants:

56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 FÉVRIER 2020 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 février 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 février 2020 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Alain CHASSAGNE, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ Michel COUPERIER à Bernard GARCIA Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH Claude GOUILLON-CHENOT à Hélène BOUDON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Carine BRODIN

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Stéphanie BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET ANNEXE ZA DE LAGAT

Rapporteur: Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

AR PREFECTURE

063-200070712-20200220-20200220_32-DE

Regu le 02/03/2020

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Tony BERNARD, Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Tony BERNARD, Président,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	0,87
Résultat de l'exercice (A): Recettes – Dépenses (203 051,71 – 203 050,84)	0,87
Excédent de fonctionnement reporté (B=FR 002)	0
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-49 527,23
Solde d'exécution de l'exercice (D) : recettes – Dépenses (337 812,87 – 184 057,83)	153 755,04
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	-203 282.77
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : recettes – Dépenses	
Besoin de financement de la section d'investissement (F+G)	-49 527,23

Compte tenu du caractère particulier des Zones d'activités pour lesquels le besoin de financement résulte notamment de la comptabilité de stocks,

• Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation supplémentaire 'en réserves' (IR 1068)	0,87
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

TOTAL VOTANTS: 56
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 56

Conseillers présents : 52

Représentés: 4

Contre:

Non-participation :

Pour : 56

Abstentions:

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD, Maire de Châteldon